

△
(N° 217.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1838.

*Rapport fait par M. MILCAMPS, au nom de la commission des
naturalisations, sur la requête du sieur J. DEBRUYER.*

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS ,

Le sieur Jean Debruyet, né à Paris , le 8 janvier 1798, propriétaire, demeurant à Senzeilles , province de Namur, demande la naturalisation.

Le pétitionnaire expose qu'il est venu en Belgique en 1804, avec sa mère née belge et son père français , et a habité Senzeilles jusqu'en 1810 ; qu'à cette dernière époque il est retourné avec ses père et mère en France, où il a demeuré jusqu'à la mort de son père , arrivée en 1812 ; qu'en 1812 il est rentré avec sa mère à Senzeilles, où il n'a cessé de résider et où il désire se fixer à toujours. Tous ces faits sont tenus pour exacts par les autorités consultées qui attestent sa bonne conduite en appuyant sa demande.

Le rapporteur,
MILCAMPS.

Le président,
FALLON (ISIDORE).